



Association régionale de Québec Protocole pour les rencontres interclubs

Définition :

Les rencontres interclubs consistent à confronter en *partie par trous* les meilleurs joueurs* de quatre clubs, parfois trois si le nombre de clubs participants ne permet pas la formation de groupes de quatre. Chaque représentant d'un club joue un match individuel contre chacun des autres joueurs de son groupe.

Système de pointage :

Une partie gagnée donne deux points au club du joueur vainqueur. Une partie annulée donne un point aux clubs des deux joueurs qui ont terminé à égalité. Aucun point pour une partie perdue. Un joueur peut donc gagner six points au maximum pour son club (si le groupe est composé de quatre clubs.) Le club gagnant est celui qui totalise le plus de points.

Bris d'égalité :

En cas d'égalité, pour déterminer le club gagnant ou une autre position, on appliquera la procédure suivante :

- Une fois tous les matchs joués, le responsable de l'Association régionale de Québec demandera aux capitaines de désigner un joueur de son club pour le bris d'égalité.
- Les règles seront les mêmes qu'en « *partie par trous* » la première victoire sur un trou désignera le gagnant.
- Ce sera le même processus pour désigner les 2^e et 3^e rangs ainsi que les 3^e et 4^e rangs.
- Le bris d'égalité débutera au trou numéro 1, et si nécessaire aux 2^e, 3^e trou, etc.

Nombre de compétiteurs ou compétitrices par club pour les interclubs :

- Hommes amateurs : **10 joueurs par club**
- Hommes séniors : **8 joueurs par club**
- Femmes amateurs : **8 joueuses par club**
- Femmes séniors : **5 joueuses par club**

N.B. Deux départs supplémentaires seront réservés pour le président et le capitaine de chaque club ou leurs représentants qui accompagnent les joueurs de la compétition. Ces départs devraient précéder la compétition.

Équipe incomplète :

- Si un club ne parvenait pas à former une équipe complète, les joueurs pourront participer à la compétition à la condition qu'un club ait au moins 8 joueurs amateurs ou 6 joueurs séniors chez les hommes et au moins 6 joueuses amateurs ou 4 joueuses séniors chez les femmes.
- Si un club n'a pas une équipe complète de joueurs, il doit d'abord compléter les équipes les plus fortes - c'est-à-dire que les places non comblées doivent se retrouver dans le ou les premiers groupes formés lors du tirage.

Règles d'admissibilité et règles de la compétition

Admissibilité :

- Dans la catégorie amateur, les joueurs juniors sont admissibles.
- Dans la catégorie « séniors », seulement les joueurs qui ont 50 ans et plus le jour de la compétition sont admissibles.
- On peut identifier deux substituts susceptibles de remplacer des joueurs absents ou blessés.
- Tous les participants doivent avoir un statut de *Golfeur amateur* tel que défini dans les *Règles du statut d'amateur* de Golf Canada et être membres en règle de leur club de golf et posséder sa carte or de Golf Canada
- Les règles de la compétition :
- **Le responsable du groupe demandera aux Capitaines des quatre clubs de déposer la liste des participants avec le numéro de carte or deux semaines avant la compétition. La confirmation des participants sera faite par le responsable.**
- Les règles de Golf Canada et les « *Conditions de la compétition et règles locales d'application générale de Golf Québec* » s'appliquent en tout temps. Ce document est disponible sur le site de Golf Québec ainsi que celui de l'Association régionale de Québec.
- Les règles locales du club hôte s'appliquent à moins d'avis contraire du représentant de l'Association régionale de Québec.
- Dévoilement de l'emplacement des drapeaux.
Si le club hôte a en sa possession une feuille de positionnement des drapeaux et qu'il l'utilise lors de la compétition, il doit en fournir une copie à tous les compétiteurs au début de la rencontre afin d'assurer une compétition équitable pour tous.
- Le représentant de l'Association régionale de Québec est le responsable de la compétition. Conjointement avec le capitaine du club hôte, il décidera le matin même si la compétition se déroule selon les règles d'été ou position améliorée et sera responsable de l'arrêt et de la reprise du jeu en cas de mauvais temps.

Arrêt du jeu en cas de pluie :

- Après un arrêt du jeu, s'il y a reprise et qu'un joueur décide de ne pas poursuivre, il perd automatiquement tous les trous qu'il lui restait à jouer.
- Après un arrêt du jeu, si le mauvais temps persiste et qu'on ne peut reprendre la compétition la journée même, sauf entente entre les capitaines et le représentant de l'association régionale de Québec avant le début de la compétition les règles suivantes s'appliqueront :
 - Dans le cas où le dernier quatuor de la liste a complété 9 trous ou plus, le responsable met fin à la compétition et procède à la compilation des résultats obtenus **selon le nombre de trous joués par le dernier quatuor de la liste.**
 - Dans le cas où le dernier quatuor n'a pas complété 9 trous, la compétition est annulée et chaque club se retrouvera dans la section où il était l'année précédente à moins que la compétition puisse être reprise plus tard dans la saison.

Formation des quatuors :

Voir les formulaires disponibles sur le site de l'Association régionale de Québec.

- La formation des quatuors se fait le jour de la compétition, selon une formule qui s'apparente à celle utilisée lors des parties de la coupe Ryder. Ce sont les capitaines, qui à tour de rôle, décident quels joueurs ils veulent opposer. Pour assurer l'équité, un tirage au sort est fait pour déterminer l'ordre des clubs qui change à chaque tour. (Voir modèle fourni). Des numéros sont placés dans un chapeau et chaque club se voit ainsi attribuer un numéro.
- Les représentants des équipes s'échangent leurs listes de joueurs. Une copie doit aussi être remise au représentant de l'Association régionale de Québec. Les deux substituts doivent être identifiés séparément sur cette liste. L'ordre de nomination des joueurs du premier quatuor se fait par tirage au sort.

Organisation des départs :

Voir les formulaires disponibles sur le site de l'Association régionale de Québec.

Le club hôte de la compétition doit aménager une aire qui servira à la formation des quatuors et qui comprendra :

- Un babillard pour afficher le tableau des départs et des résultats. Quelques crayons-feutres pour l'inscription des noms des joueurs et des résultats au babillard.
- Une table et une chaise pour le représentant de l'Association régionale de Québec qui anime la session de formation des quatuors. Des tables et chaises pour les représentants de chaque club.

La rencontre des capitaines

Avec le représentant de l'Association régionale de Québec, une rencontre de chaque équipe (maximum de deux personnes dont une seule agit comme porte-parole) **est tenue 1 heure avant** le premier départ (quatuor des présidents). Les points qui seront traités sont les suivants :

- **Formation des quatuors**
- **Informations données par le responsable de l'Association régionale de Québec.**
 - ✓ Rencontre des quatuors pour recueillir les résultats
 - ✓ Temps de jeu
 - ✓ Modalité en cas de pluie (orage)
 - ✓ La balle la plus éloignée du trou doit être jouée en premier.
 - ✓ Tout autre point en suspens
- **Informations générales fournies par le responsable du club hôte**
 - ✓ Règles locales en vigueur
 - ✓ Aménagement du parcours
 - ✓ Annonce des départs, lieu d'affichage des départs et des résultats
 - ✓ Services offerts par le club hôte (champ de pratique, goûter, vestiaires, etc.)

Note : Le club hôte a le privilège d'aménager le parcours à sa convenance. Cependant, nous nous attendons à un parcours honnête pour tous les joueurs et qui pourra être joué à l'intérieur de **quatre heures et demie**. Pour ce faire, ne pas positionner les drapeaux à des endroits exagérément difficiles et déterminer une longueur de parcours raisonnable notamment sur les trous à normale trois.

Notes aux capitaines des clubs hôtes

- Vos clubs ayant accepté de recevoir la compétition « Interclubs » pour la journée prévue, on vous demande de réserver les heures de départ, qui idéalement, devraient s'échelonner entre 11 heures et 12 h 30.

- Nous vous demandons d'être disponible pour assister le représentant de l'Association régionale de Québec pour cette compétition.
- Dans la mesure du possible, nous vous demandons de mettre à la disposition du représentant un tableau pour la compilation des résultats.

Notes à tous les capitaines

- **La journée de la compétition, il y aura une réunion des capitaines et du responsable de l'Association régionale de Québec pour la compétition une heure avant le premier départ de la compétition.**
- Les joueurs doivent arriver sur les lieux du club hôte au moins 45 minutes avant le début de la compétition. S'il y a substitution, les joueurs sont susceptibles de jouer avant l'heure prévue initialement.
- Vous avez la responsabilité d'informer vos joueurs des règles de la compétition et des modalités pour le bris d'égalité.
- Vous avez la responsabilité d'informer vos joueurs sur la façon de calculer les points.

*Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.